

# FLASH Économie

JOURNAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

EDITION QUOTIDIENNE (66<sup>ème</sup> ANNEE) N°1668 VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 PRIX : 5 DH

POUR VOS ANNONCES AU  
**BULLETIN OFFICIEL**  
PENSEZ A  
**FLASH ECONOMIE**  
05 22 20 30 31

## OFFRES DE SERVICES

# **Le meilleur logiciel pour gérer et piloté efficacement votre entreprise**

A partir de 950 DH/an

Devis, factures, gestion commerciale, trésorerie, comptabilité,  
support client, gestion de stocks, de production, des  
interventions, et bien plus.  
Vos collaborateurs vont adorer.

## **ANNONCES LEGALES P 4-7**



## LES FLASHS P 2-3

# *La nouvelle donne des relations économiques internationales*

## *Les mots d'une nouvelle réalité de l'entreprise*

## *Clôture de l'appel à candidatures du programme Emerging Mediterranean 2020*



## **Au bureau ou en déplacement**

Sur Ordinateur, Tablette, ou Smartphone.  
Vos données sont accessibles à tout moment,  
et sur tout les navigateur.

Tél: 05 22 47 37 74 Port : 06 44 55 76 90

## Avenue des FAR CASABLANCA

## LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

### **La nouvelle donne des relations économiques internationales**

Maintenir compétitive son entreprise est une tâche de plus en plus difficile à assurer par le management des grandes entreprises. La baisse des prix généralisée, consécutive à l'entrée des pays émergents de plain-pied dans la mondialisation, met beaucoup de secteurs dans les pays développés devant des choix industriels difficiles. Entre maintenir des emplois dans ces pays, et donc du pouvoir d'achat, et externaliser certaines fonctions de l'entreprise pour se maintenir sur le marché, la décision est rarement évidente, surtout quand les pouvoirs publics, soucieux de préserver les emplois et les recettes fiscales, s'en mêlent.

#### **- Un changement de contexte**

La division internationale du travail avait imposé aux pays dits en voie de développement, dont la majorité sortait à peine de la colonisation, de se spécialiser dans des secteurs primaires à faible valeur ajoutée. Mais à mesure que certains pays : les dragons et les tigres asiatiques, les pays européens de l'ancien bloc de l'Est, certains pays d'Amérique latine et dorénavant les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), s'affranchissaient de cette fatalité et s'industrialisaient à un rythme accéléré, cette configuration devenait de plus en plus obsolète.

La réalité des relations économiques internationales est aujourd'hui marquée par des pays produisant à faibles coûts des produits rivalisant en qualité avec ceux venant des pays développés.

Face à cette concurrence d'un nouveau type, les grandes entreprises américaines et européennes ont dû accepter de confier une partie (ou la totalité) de leur production à des pays à faibles coûts de main-d'œuvre, donnant naissance à une activité pesant annuellement des milliards de dollars de revenus : l'Offshoring.

#### **- Un phénomène récent**

L'Offshoring désigne le transfert d'une partie ou de la totalité d'un processus de production de biens ou de services vers des pays étrangers qui offrent un avantageux rapport coûts de fabrication (essentiellement bas salaires)/productivité. Le phénomène ayant commencé dans les années 1970 par des entreprises américaines qui se sont progressivement rendues compte qu'elles pouvaient réduire leurs coûts en délocalisant certaines parties de leur processus de transformation. Ce mouvement a été poursuivi ultérieurement par leurs homologues européennes, voulant bénéficier des mêmes avantages.

Pendant la décennie 2000, cette tendance a pris une ampleur considérable, devenant la pierre angulaire de la politique de développement de beaucoup de pays, tels que le Maroc, la Tunisie et la Turquie. Grâce à l'Offshoring, un pays comme la Chine est devenu l'usine du monde, en raison d'une main-d'œuvre très qualifiée et à faible coût. Aujourd'hui, les produits les plus usuels jusqu'aux plus pointus sont fabriqués, totalement ou partiellement, dans le pays de Mao Tsé-Toung. Quant à l'Inde, elle a réussi à s'imposer comme leader dans le marché mondial de l'Offshoring des services (développement et maintenance informatiques, centres d'appels, délocalisations de back-offices, etc.), grâce à la compétence de ses ingénieurs. Ainsi, une partie non négligeable des programmes informatiques des grandes multinationales Hi-Tech sont développés en Inde. Le Maroc est en phase de se transformer en un acteur incontournable dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, grâce aux possibilités qu'il offre aux grandes entreprises du secteur.

#### **Le bonheur des uns...**

- L'Offshoring intéresse au plus haut niveau beaucoup de pays émergents ou en voie de développement qui se livrent une concurrence féroce pour attirer des donneurs d'ordre (cas du Maroc et de l'Algérie dans le secteur de l'automobile). En effet, outre la création d'emplois qu'elle permet, notamment pour les jeunes diplômés que les secteurs traditionnels n'arrivent plus à recruter, la délocalisation contribue à la croissance économique des pays récipiendaires et à l'amélioration du niveau de vie de leurs populations, grâce aux effets d'entraînement qu'elle exerce en amont et en aval (notion d'écosystème).

Par ailleurs, l'Offshoring est une activité fortement génératrice de devises, ce qui est de nature à équilibrer ou, du moins, à réduire les déficits structurels des balances de paiement des pays en développement bénéficiaires. Et pour cause, les donneurs d'ordres sont souvent de grandes entreprises américaines ou européennes payant leurs prestations en devises. Enfin, l'Offshoring peut s'avérer un fabuleux levier de transfert de savoir-faire et un bon accélérateur d'industrialisation, à condition que les pays bénéficiaires investissent dans la remontée en chaîne et augmentent leurs taux d'intégration (part de la production fabriquée localement). Cette stratégie ne peut se réaliser et être payante que si ces pays offrent, à terme, grâce à l'amélioration des systèmes de formation et à la mise en place de véritables filières de recherche et développement, du capital humain qualifié, au lieu de la main-d'œuvre bon marché et attirent par des infrastructures de qualité, au lieu de n'offrir que des avantages fiscaux.

#### **- ... et le malheur des autres**

Si les pays bénéficiaires rivalisent sur cette activité qui fait leur bonheur, il n'en est pas de même pour les pays des donneurs d'ordre. En effet, les responsables politiques de ces pays considèrent l'Offshoring comme une menace pour les emplois et donc le niveau de vie de leurs citoyens. Ils y voient également un manque à gagner en termes d'impôts, voire un moyen d'évasion fiscale (cas où la délocalisation se fait au sein de filiales appartenant à un même groupe).

Depuis le début des années 2000, il n'est pas une campagne électorale où le thème ne revient pas avec force de la part de candidats promettant à leurs électeurs, une fois au pouvoir, de stopper le phénomène, voire d'en inverser le mouvement (on parle de relocalisation ou de co-localisation), mais en vain.

La tendance ne fait que se confirmer, car elle transcende le discours politique et répond à une nouvelle contrainte dans les relations économiques internationales, celle de pays ayant accédé au savoir scientifique et au savoir-faire industriel leur permettant de fabriquer des produits de bonne qualité, mais sans avoir les boulets de l'État providence des pays donneurs d'ordre. C'est désormais une réalité et il faut faire avec.

#### **LE MATIN**

### **Les mots d'une nouvelle réalité de l'entreprise**

Offshoring, Onshoring, Outsourcing, Insourcing, délocalisation, co-localisation, relocalisation... On est assailli de ces termes, dont on ne comprend pas systématiquement les subtilités et l'intérêt pour une entreprise.

Ils tournent tous autour du même concept, mais avec des nuances qu'il faut comprendre, avant de décider de l'option la plus avantageuse pour l'entreprise.

Derrière cette tendance qui s'impose tant dans les relations économiques internationales, qu'en tant qu'outil de management, il y a une certaine vision de l'entreprise.

Cette dernière est désormais considérée comme un ensemble de blocs ou de fonctions indépendants les uns des autres (comptabilité, recherche et développement, informatique, paie, production d'un composant, etc.) et opérant selon des relations de clients fournisseurs.

La réalisation d'un bloc à l'intérieur de

# LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

l'entreprise n'est donc plus une nécessité, à partir du moment, où elle peut le faire à l'extérieur, à moindre coût et parfois avec une meilleure qualité (les avantages de la spécialisation).

Dans un cas extrême, l'entreprise, en tant qu'entité, devient un ensemble de contrats entre prestataires portant sur l'intégralité de ses métiers et de ses fonctions.

**- Définitions :** Nous passerons en revue les différents termes liés à cette tendance, ainsi que leur signification :

- Insourcing correspond à la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) par l'entreprise elle-même, en faisant appel à son propre personnel ou à des ressources externes, réalisant le travail intramuros.

- Outsourcing est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une autre entreprise, dans le cadre d'un contrat de sous-traitance. Dans ce cas, le travail est effectué extramuros.

- Cosourcing est l'opération par laquelle une entreprise décide de réaliser un bloc (ou d'une fonction) en partie en interne et en partie en externe, dans le cadre d'un contrat de partenariat.

- Offshoring (délocalisation) est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une autre entreprise localisée dans un autre pays.

- Nearshoring est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une entreprise dans un pays différent de l'entreprise cliente, mais proche géographiquement et/ou culturellement (fuseau horaire, langue, etc.).

- Multishoring est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à des entreprises situées dans plusieurs pays.

- Onshoring est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une entreprise d'un pays étranger, mais dans son site.

- Relocalisation est l'opération par laquelle une entreprise décide de rapatrier dans le pays d'origine une production initialement délocalisée.

- Co-localisation est l'opération par laquelle une entreprise opère un partage de la chaîne de valeur avec un partenaire étranger.

LE MATIN

## Clôture de l'appel à candidatures du programme Emerging Mediterranean 2020



Un mois après le lancement de l'appel à candidatures pour permettre aux startups méditerranéennes de la Tech4Good de tenter de décrocher l'une des 30 places disponibles pour le BootCamp des 2 Rives, le programme Emerging Mediterranean dresse un premier bilan d'étape. Le programme a reçu 227 candidatures au total, dont 28% au Maroc, 24% en Algérie, 20% en Mauritanie, 19% en Tunisie et 9% en Libye. 74 candidatures portées par des femmes et 153 candidatures portées par des hommes.

«Nous sommes heureux par l'intérêt que notre programme a suscité auprès des startups de la rive Sud de la Méditerranée et nous nous félicitons du succès rencontré. Nous sommes d'autant plus heureux de ce succès de par le fait que les candidatures reçues étaient toutes d'une très grande qualité et remplissaient tous nos critères. Le choix des 30 à retenir pour le BootCamp fut long et difficile !», souligne le fondateur du programme, Samir Abdellah. Organisé du 27 au 29 novembre, le BootCamp des 2 Rives se tiendra entre la France et le Maroc, en partenariat avec la Startup Factory de Casablanca et le campus de l'Agence Française de Développement. Il sera fortement axé sur le thème de la résilience face à la crise sanitaire et économique actuelle. Après deux jours de sessions de workshops et conférences, 10 startups seront présélectionnées pour participer à la Conférence Digitale d'Emerging Mediterranean le 14 décembre 2020 en direct du Stade Vélodrome à Marseille.

Au terme de cet événement, cinq startups lauréates seront retenues. Elles recevront chacune un package composé d'une bourse de 7 000 €, de l'intégration au Programme d'accélération du SIBC, d'un Full Pass de deux jours pour EMERGING Valley (les 7 et 8 avril 2021), d'un Demo Day devant un panel d'investisseurs à impact et de la participation aux Mediterranean Digital Dialogues.

LE MATIN

Rédigé par : MOUNIA SENHAJI

## La CGEM annonce son «Plan Sanitaire» pour les entreprises

Afin d'accompagner et soutenir les entreprises dans la mise en place des mesures préventives et sanitaires contre la Covid-19, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a annoncé le lancement de son «Plan Sanitaire», qui prend en considération les dernières évolutions de cette pandémie.

Le patronat souligne que son guide a pour objectif d'accompagner les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, dans l'ensemble des étapes de mise en œuvre des mesures sanitaires, de la désinfection du transport de personnel au respect de la distanciation des postes de travail. Et de préciser que ledit plan s'articule autour de six axes : le transport, l'accueil, les espaces communs, les postes de travail, la désinfection et nettoyage, ainsi que la communication.

Par ailleurs, la Confédération patronale précise que son élaboration, basée sur les résultats d'une enquête terrain menée auprès d'un échantillon d'entreprises de différents secteurs d'activité, a connu la contribution des étudiants de l'École Centrale de Casablanca sous l'encadrement de la Société marocaine de construction automobile (SOMACA) et la supervision de MM. Mohamed Bachiri et Mohammed Réda Lahmini, respectivement Président et Vice-Président de la Commission Innovation et Développement Industriel de la CGEM. Ceci dit, la CGEM rappelle que ce plan vient en complément à ses guides de reprise d'activité publiés le 29 avril dernier, pour assurer la reprise des activités économiques.

**FLASH-économie**  
annonce@  
flasheconomie.com

POUR VOS ANNONCES AU BULLETIN  
**OFFICIEL**  
PENSEZ A

**FLASH ECONOMIE**

**05 22 20 30 31**

**06 64 14 26 48**

Email :  
annonce@  
flasheconomie.com

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## CONSTITUTIONS

1668-1C1

DÉNOMINATION SOCIALE : SOCIETE DI FRATELLI FORME : SARL SIÈGE SOCIAL : 26 AV MERS SULTAN 1ER ETG APPT 3 CASABLANCA CAPITAL SOCIAL : 100000 DIRHAMS. NUMÉRO R.C : 459385 CASABLANCA

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2020-02-24, il a été constitué une société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes ;  
 Forme : SARL  
 Dénomination sociale : SOCIETE DI FRATELLI  
 Objet social : Commercialisation des motocycles - scooters- Bicyclette - Vélo - Quad et tous types de motos - Transport de bagages et marchandises pour tout tiers - Import Export  
 Siège social : 26 AV MERS SULTAN 1er ETG APPT 3 CASABLANCA  
 Durée : 99 ans  
 Capital social : 100000 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams.  
 Gérant : BEN REFFASSE AZIZE  
 Co-gérant : ARJOUZI MOHAMMED  
 ANNÉE SOCIALE : Du 1er Janvier au 31 Décembre  
 II- Le dépôt légal a été effectué au Centre Régional d'Investissement de casablanca le 2020-03-05 sous le N° 459685.  
 Pour avis et mention.  
 LE GÉRANT

1668-4C2

« ETISCOTCH» SARL AU CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ« ETISCOTCH»SARL  
 AUaux termes d'un acte S.S.P établi en date du 27/08/2020, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes:  
 -Dénomination sociale: « ETISCOTCH»SARL AU  
 -Objet Social: PUBLICITE (ENTREPRENEUR OU TENANT UNE AGENCE DE), SANS EMPLOYE, NEGOCIANT ; IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT).

- Siège Social: 224, HOURIA 1 ETG 3 APPART 9 MOHAMMEDIA.  
 - Durée de la société: la durée de la société est fixée à 99ans à compter de sa constitution définitive.  
 - Gérance: la société est administrée par Mr MOHAMMED HALIMI.  
 - Capital Social: le capital social est fixé ainsi à la somme de 100 000.00 DH (CENT MILLE DIRHAMS).  
 LE REGISTRE DE COMMERCE a été déposé au TRIBUNAL DE 1ERE INSTANCE MOHAMMEDIA SOUS N°25895.

1668-7C3

AVIS DE CONSTITUTION COUSTEAU SCHOOL PRIVE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE LOTISSEMENT NAOUAL TIFLET RC : 587 TIFLET

Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-11-20 il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme juridique:Société A Responsabilité Limitée  
 Dénomination: COUSTEAU SCHOOL PRIVE  
 Objet: la société a pour objet \* Chef d'institution

\* Enseignement préscolaire  
 \* Enseignement primaire  
 \* Enseignement collégiale

Adresse du siège social: LOTISSEMENT NAOUAL TIFLET

Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 dirhams. Il est divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés:

Les associés: HARMOUCH MOULAY DRRISS 275 parts  
 NEHRAOUDI FATIMA 275 parts  
 HARMOUCH SOUFIYAN 150 PARTS  
 HARMOUCH MOHAMMED 150 PARTS  
 HARMOUCH NANAA 150 PARTS total des parts sociales : 1000 parts

Gérance: M HARMOUCH SOUFIYAN pour une durée illimitée.  
 Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal d'instance de TIFLET le

2020-11-25 sous le N° 218.  
 Pour extrait et mention  
 LE GERANT

1668-8C4

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le 11/11/2020, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : «METCOLLECT» SARL

OBJET : La société a pour objet : L'achat et la vente des déchets, électriques, électroniques ou de télécom

Le négoce sur les déchets industriels en général,

L'achat et la vente métaux de récupérateur de toute nature,

Le recyclage des déchets industriels et des métaux de récupération et de toutes pièces détachées, matériels et accessoires,

Le transport, collecte et distribution des déchets des produits électriques, électroniques et les métaux de récupération,

Et plus généralement, toutes activités financières, commerciales, industrielles mobilières ou immobilières, liées directement ou indirectement à l'objet social.

ASSOCIES :

-Madame GREBLIAUSKAITE ERIKA née le 04 Mai 2000, de nationalité Lituanienne demeurant à : Lietuva, Kaunas(20), titulaire du Passeport n°LTU25299735.

-Monsieur MATULEVICIUS TOMAS né le 20 Juillet 2000, de nationalité Lituanienne demeurant à : Lietuva, Kaunas(20), titulaire du Passeport n°LTU25255081.

SIEGE SOCIAL : à Casablanca : N°10, Rue La Liberté Etage 3 Appartement N°5

CAPITAL SOCIAL : Les associés apportent à la société une somme en espèces de Dix Mille Dirhams (10.000,00 Dhs). Cette somme a été déposée dans un compte indisponible «société en formation».

Le capital social est ainsi fixé à la

**Publier votre  
 annonces  
 légale sur  
 notre site web  
 flasheconomie.com**

somme de Dix Mille Dirhams (10.000,00 Dhs). Divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cent (100,00) Dirhams chacune, intégralement souscrites, libérées et réparties comme suit entre les associés souscripteurs :

Monsieur MATULEVICIUS TOMAS 50 Parts 5.000,00 Dhs

Madame GREBLIAUSKAITE ERIKA 50 Parts 5.000,00 Dhs

Soit au total Cent Parts.100 Parts 10.000,00 Dhs

DUREE : Quatre Vingt Dix Neuf (99) Années à compter de sa constitution définitive.

ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

GERANCE:est nommé gérants de la société pour une durée illimitée : Monsieur MATULEVICIUS TOMAS né le 20 Juillet 2000, de nationalité Lituanienne demeurant à : Lietuva , Kaunas(20), titulaire du Passeport n°LTU25255081

La société sera, en conséquence, valablement engagée pour tous les actes et opérations la concernant par la seul signature de Monsieur MATULEVICIUS TOMAS

gérant sus nommé, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire toutes les opérations se rattachant à son objet social.

.IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE :

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous N° 755074 en date du 26 Novembre 2020

La société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous N° 480.923 en date du 26 Novembre 2020

Pour Extrait et Mention

1668-9C5

AVIS DE CONSTITUTION MECANIQUE MOBILE-SERVICE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE HAY DALIA N°912 TIFLET RC : 589 TIFLET

Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-11-16 il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme juridique:Société A Responsabilité Limitée

Dénomination: MECANIQUE MOBILE-SERVICE  
 Objet: la société a pour objet Mécanique à domicile

Marchand de pièces auto et accessoires

Marchand droguiste en détail

Entrepreneur travaux divers

Négoce en général

Import export

Adresse du siège social: HAY DALIA N°912 TIFLET

Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 dirhams. Il est divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés:

Les associés: RADJI SOUFIYAN 500 parts

NACIRI OUIJDANE 500 parts total des parts sociales : 1000 parts

Gérance: M RADJI SOUFIYAN pour une durée illimitée.

Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de TIFLET le 2020-11-19 sous le N° 202.

Pour extrait et mention

LE GERANT

1668-14C6

AVIS DE CONSTITUTION VERANDALU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE 26, AVENUE MERS SULTAN, 1ER ÉTAGE APPT N° 3, CASABLANCA RC : 480853 CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-11-13 il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme juridique:Société A Responsabilité Limitée

Dénomination: VERANDALU

Objet: la société a pour objet Aménagement, agencement et installation ;

Commercialisation de tous types d'aluminium et bois ;

Travaux de génie civil tout corps d'état ;

La menuiserie, aluminium et bois ;

Concept et réalisation de décoration intérieure et extérieure ;

Import/export ;

Adresse du siège social: 26, Avenue Mers Sultan, 1er étage Appt N° 3, Casablanca

Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 dirhams. Il

est divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés: Les associés: M. BENIDIR HASSAN 500 parts  
Mme. RACHDI FOUZIA 500 parts - Monsieur HASSAN BENIDIR 500 Parts  
- Madame FOUZIA RACHDI 500 total des parts sociales : 1000 parts  
Gérance: M BENIDIR HASSAN pour une durée illimitée.

Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 2020-11-24 sous le N° 755030.

Pour extrait et mention  
LE GERANT

1668-15C7

CME HOLDING  
CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L.

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 09 novembre 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants : DENOMINATION : CME HOLDING  
OBJET : La société a pour objet : La prise de participation dans toutes sociétés financières, industrielles et commerciales.

L'administration et la gestion des dites participations.

La participation à tous organes de gestion desdites sociétés  
La gestion de portefeuille de valeurs mobilières ou de titres émis par des personnes morales.

La création, la promotion de toutes sociétés commerciales, industrielles, financières, la gestion de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations sur lesdites valeurs habituellement effectuées par les sociétés financières.

La prise d'intérêts par voie d'apport de fusion, de souscription et la participation directe ou indirecte par tous moyens à toutes, sociétés créées ou à créer, entreprises ou autres ayant un similaire ou connexe.

SIEGE SOCIAL : Casablanca, 24, Rue Jilali Ghafiri Lot n°3, Aïn Sebaa.

DUREE : La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la date de sa constitution définitive, sauf en cas de dissolution ou de prorogation.

CAPITAL : Le capital social est fixé à la somme de 100.000 Dhs divisé en 1.000 parts sociales de 100 Dhs, attribuées ainsi :

M. Ahmed MOUSSTAAID 333

parts

M. Ahmed CHERMATI 334 parts  
M. Younes ESSALEHI 333 parts  
GERANCE : Mr. Ahmed MOUSTAAID  
Det Mr Ahmed CHERMATI ont été nommés cogérants.  
Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 25 novembre 2020 sous le n°755064. La société a été immatriculée au R. C. de Casablanca sous le n°480907

1668-19C8

AVIS DE CONSTITUTION  
MK INO SOCIÉTÉ A  
RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
25 RUE DES BRUYÈRES  
RC : 480432 CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-10-27 il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme juridique:Société A Responsabilité Limitée  
Dénomination: MK INO  
Objet: la société a pour objet l'investissement dans un espace dédié aux activités récréatives, de loisirs et sportives ainsi que la restauration rapide. Notamment, la garde d'enfants, l'organisation événementiel, l'exploitation et la location de matériels et d'appareils de jeux, l'organisation d'activités d'éducation pour les enfants et les adultes.

L'acquisition, la vente et la gestion de tous biens et droits mobiliers et immobiliers,  
La création, l'installation, l'acquisition, la location, la gestion, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce et autres se rapportant à l'objet de la société,  
L'achat, la vente, la commercialisation, la représentation, la consignation, la distribution, l'importation, l'exportation de tous produits, articles et matériels se rattachant aux activités sus-désignées,

Eventuellement et pour son propre compte, le dépôt, l'acquisition, la vente, l'exploitation directe ou indirecte de tous brevets, modèles, marques, licences et procédés,

La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales ou industrielles, financières, de services, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux activités sus énoncées ou pouvant favoriser le développement et l'expansion de la société.

Adresse du siège social: 25 Rue

des Bruyères

Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 dirhams. Il est divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés: Les associés: ESSAKI NADYA 900 parts  
MAHMOUD BOUKOUR 100 parts  
total des parts sociales : 1000 parts  
Gérance: Mme ESSAKI NADYA pour une durée illimitée.

Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 2020-11-20 sous le N° 480433.

Pour extrait et mention  
LE GERANT

1668-20C9

« ATLAS TECHNIQUE »

Aux termes d'un acte SSP fait à Casablanca, ils ont été établis les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : ATLAS TECHNIQUE  
Objet : NEGOCIANT MARCHAND DE PRODUITS ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE.

Siege social : 55, SOULAYMANE EL FARSSI 1 ER ETAGE N°5 BIS - CASABLANCA

Durée : 99 ANS  
Capital social : 20 000 000.00 DHS

Gérance : Mr ABDELKARIM LAABAIL

Année sociale : DU 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE DE CHAQUE ANNEE

Dépôt : LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA, le 26/11/2020 SOUS LE NUMERO 755199.

1668-21C10

« EUROLEC »

Aux termes d'un acte SSP fait à Casablanca, ils ont été établis les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : EUROLEC  
Objet : DISTRIBUTION ET COMMERCIALISATION DE PRODUIT ELECTRIQUE

Siege social : BD AL AZHAR LOT 14022 HAY AL AZHAR SIDI MOU-

MEN -CASABLANCA

Durée : 99 ANS  
Capital social : 100 000.00 DHS  
Gérance : Mr ABDELKARIM LAABAIL  
Année sociale : DU 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE DE CHAQUE ANNEE  
Dépôt : LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA, le 26/11/2020 SOUS LE NUMERO 755275.

1668-22C11

« LIBUS TRANS »

Aux termes d'un acte SSP fait à Casablanca, ils ont été établis les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : LIBUS TRANS  
Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES.

Siege social : 59, BD ZERKTOU NI 3EME ETAGE N°8 - CASABLANCA

Durée : 99 ANS  
Capital social : 12 000 000.00 DHS

Gérance : Mr MOHAMED OUALI  
Année sociale : DU 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE DE CHAQUE ANNEE

Dépôt : LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA, le 26/11/2020 SOUS LE NUMERO 755199.

1667 -3C1

AVIS DE CONSTITUTION  
D'UNE SARL AU

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/11/2020, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivants :

- Dénomination : BELGHITI MARBRE»

- Forme juridique : SARL AU.

- Objet social : TRAVAUX DE MARBRE.

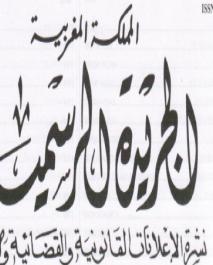
- Siege social : Douar El Kaid N°06 Harbil El Bour Marrakech

- Durée : 99 ans

- Capital social : le capital social est fixé à cent mille dirhams (100.000.00), divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, entièrement libérées et attribuées à l'associé unique.

- La gérance : Mr MOHAMED BELGHITI est désigné gérant de la société et ce, pour une durée illimitée.

2- DEPOT LEGAL : le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech, en date du 23/11/2020 sous le N° 117613.



## FLASH-économie 28, Av des FAR CASABLANCA

**Directeur de la Publication :**  
Majid FATHI

**Équipe de Publication :**  
Kawtar HAJOUR  
Shéhérazade FATHI  
Said MASSAINE  
Kenza FATHI  
Rayan FATHI  
Imane ELOUAKOUDI  
Latifa ZAKHOUKH

**Tel:**  
**05 22 20 30 31**  
**06 64 14 26 48**  
**05 22 47 37 74**

**Fax:**  
**05 22 27 71 81**  
**Email :**  
annonce@  
flasheconomie.com

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## CONSTITUTIONS

1667 -16C13

AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE  
GISNAD  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE  
AU CAPITAL DE  
100.000.00 DHS  
SIEGE SOCIAL : DOUAR  
AZZOUZATE OULED SETOUT  
ZAOI NADOR  
RC : 20926 - NADOR

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-09-29 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée
- Dénomination: GISNAD
- Objet: la société a pour objet de TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI, IMPORTATION EXPORTATION
- Adresse du siège social: DOUAR AZZOUZATE OULED SETOUT ZAOI NADOR
- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 dirhams. Il est divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés:
- Les associés:
  - EL AMRANI MOHAMED : 500 parts
  - KARRAM ASSIA : 500 parts
  - total des parts sociales : 1000 parts
- Gérance: M EL AMRANI MOHAMMED ET KARRAM ASSIA pour une durée illimitée.
- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal d'instance de NADOR le 2020-11-03 sous le N° 3496. Pour extrait et mention LE GERANT

**FLASH-économie**  
**Email :**  
**annonce@  
flasheconomie.  
com**

1667 -17C14  
AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE  
MELIANSE SL  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE  
AU CAPITAL DE  
100.000.00 DHS  
SIEGE SOCIAL : RUE  
ABDELKHALEK TORRESS N°21  
NADOR  
RC : 21000 - NADOR

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-11-02 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée
- Dénomination: MELIANSE SL
- Objet: la société a pour objet de IMPORTATION EXPORTATION
- Adresse du siège social: RUE ABDELKHALEK TORRESS N°21 NADOR
- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 dirhams. Il est divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés:
- Les associés:
  - PELAEZ PELAEZ ANGEL : 450 parts
  - CUENCA VERGEL JOSE JUAN : 450 parts
  - EL FOUNTI ABDELGHFOUR : 100 parts
  - total des parts sociales : 1000 parts
- Gérance: M EL FOUNTI ABDELGHAFOUR pour une durée illimitée.
- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal d'instance de NADOR le 2020-11-10 sous le N° 3530. Pour extrait et mention LE GERANT

**Publier votre  
annonces  
légale sur  
notre site web  
flasheconomie.com**

1667 -18C15  
AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE  
PRODUTO ALIMENTAR  
SARL AU  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE  
AU CAPITAL DE  
100.000.00 DHS  
SIEGE SOCIAL : 46, BD  
ZERKTOUNI 2EME ETAGE  
APPT N°6 CASABLANCA  
RC: 459319 - CASABLANCA

1- Aux termes d'un acte sous singe privé en date du 02/09/2020 il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU)
- Dénomination: PRODUTO ALIMENTAR
- Objet: la société a pour objet de transport, la commercialisation et la distribution de toute sorte de produits agroalimentaires (frais, congelé, sec).
- Adresse du siège social: 46, BD ZERKTOUNI 2EME ETAGE APPT N°6 CASABLANCA
- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 DHS, il est divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique.
- Mr ABDELLAZIZ DHIDAH : 1000 parts
- total des parts sociales : 1000 parts
- Gérance: M DHIDAH AYMANE demeurant à 5 RUE VEMY RES KARAM APT 15 ETG 2 BELVEDERE CASA pour une durée illimitée.
- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2020-11-20 sous le N°754645. Pour extrait et mention LE GERANT

**FLASH-économie**

**05 22 20 30 31**  
**06 64 14 26 48**

1667 -21C16  
AGNNI GROUPE CENTRE  
D'INVESTISSEMENT  
38, RUE DRISS LAHRIZIN32  
ANFACASABLANCA  
TEL : 05 22 22 43 48 / 05 22  
226695  
CONSTITUTION  
D'UNE SOCIÉTÉ  
AU CAPITAL DE100000.00DHS

1- Dénomination : ATLAS MAJIQUE\*SARL AU  
2- Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique  
3- SIÉGÉ SOCIAL : 38, AVENUE DRISS LAHRIZI N°32 ANFA CASABLANCA  
4- OBJET : MARCHAND DE PRODUITS DE COSMETIQUE. EN GROS  
• Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de

Favoriser la réalisation et le développement.  
5- CAPITAL : 100000.00 dhs  
6- ASSOCIÉS : Mr. ABILA YOUSSEF1000 PARTS SOCIALES  
7- GÉRANT : Mr. ABILA YOUSSEF titulaireDe la CIN BE853456

8- DURÉE : La durée de la société est fixée à (99 ans), à compter du jour de son immatriculation au registre Du commerce sauf les cas de dissolution anticipée.  
9- Le dépôt légal a été effectué à TRIBUNAL DE COMMERCE de CASABLANCA 24/11/2020 sous le N°754864  
10- Statuts sous singe privé à CASA le05/11/2020.

1667 -23C18

CONSTITUTION D'UNE  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE  
SAHA FREE GLUTEN «SFG»

1- Aux termes d'un acte sous singe privé en date du 26/10/2020, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination: SAHA FREE GLUTEN«SFG»
- Forme: Société à Responsabilité Limitée
- Objet Social :La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger :
- Toutes commercialisations et distributions des produits agroalimentaires.
- Commissions et courtages.
- Vente en comptoir ou en ligne (par internet)

- Le déstockage.
- Publication, Distribution et Commercialisation de tout type d'information sur quelconque Support et Relative à l'une des Activités Susmentionnées ;
- L'administration, la division et appropriation desdits biens et droits mobiliers et immobiliers ainsi que l'édification de toutes constructions ;
- La promotion immobilière telle que régie par les lois en vigueur, le lotissement de tous terrains ainsi que leur aménagement.
- Tous travaux de traiteurs et restaurateurs.
- Le négoce.
- L'import et l'export.
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, indus-

1667 -22C17

AGNNI GROUPE CENTRE  
D'INVESTISSEMENT  
38, RUE DRISS LAHRIZIN32  
ANFA CASABLANCA  
TEL : 05 22 22 43 48 / 05 22  
226695  
CONSTITUTION D'UNE  
SOCIÉTÉ  
AU CAPITAL DE100000.00DHS

1- Dénomination : JOUT HEALTHY BY NATURE\*SARL AU  
2- Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique  
3- SIÉGÉ SOCIAL : 38, AVENUE DRISS LAHRIZI N°32 ANFA CASABLANCA  
4- OBJET : RESTAURATION ET LI-VRAISON.  
• Et plus généralement, toutes

trielles, et financières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes.

- Siège social: Il est établi à Casablanca, 46, BD Zerkouni, 2ème Etage APPT N°6, Casablanca.

- Durée : 99 années à compter de sa constitution définitive

- Capital social : Dix Mille (10.000) dirhams. Il est divisé en Cent (100) parts sociales de Cent (100) dirhams chacune, toutes souscrites en numéraire et libérées en totalité à la souscription.

• Les Mille (100) parts sociales formant le capital social ont été souscrites et libérées en numéraire.

• Mademoiselle Sara LAMJAHED : 100 part : 5.000 DH

• Mademoiselle Hanaa BEN MOUSSA : 100 part : 5.000 DH

• Soit un total de : 100 Part : 10.000 DH

- Gérance : nomme en qualité de cogérantes pour une durée illimitée Mademoiselle Sara LAMJAHED et Mademoiselle Hanaa BEN MOUSSA

- Bénéfices: 5 % pour constituer la réserve légale, le solde est attribué aux actionnaires à titre de dividendes sous déduction des sommes reportées à nouveau, portées à un ou plusieurs fonds de réserve sur décision de l'assemblée générale ordinaire.

2- Le bulletin de notification des identifiants nous a été donné par le centre régional d'investissement (CRI) en date 20/11/2020 mentionnant le numéro du registre de commerce soit RC N° 480425.

## 1666 -2C1

CONSTITUTION D'UNE SARL A U  
« M O PARTNERS »  
AU CAPITAL DE  
100 000,00 DH

1) Aux termes d'un acte sous seing privé, il est établi les statuts d'une société à Responsabilité Limitée Associe Unique.

- DENOMINATION SOCIALE , M O PARTNERS SARL AU

- OBJET SOCIAL : MARCHAND DE CYCLES ET MOTOCYCLES EN DEMI GROS

- SIEGE SOCIAL : 96 RUE DES ECOLES 1ER ETAGE APPT N° 2 CASABLANCA

- DUREE DE LA SOCIETE:99 ANS  
- LA GERANCE : MLLE SAOUDI MERYEM CIN° BK364350.

- ANNEE SOCIALE. Du 01/01 au 31/12.

2- Le registre de commerce est effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le

24/11/2020 sous le N° 480659.

## 1666 -3C2

AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE  
MRC TELECOM SARL AU  
AU CAPITAL DE  
100.000.00 DHS  
SIEGE SOCIAL : 3 RUE AIT  
OURIR BD MLY YOUSSEF  
CASABLANCA  
RC: 479997 - CASABLANCA

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-11-05 il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU)

- Dénomination: MRC TELECOM

- Objet: la société a pour objet de CONCESSIONNAIRE DE SERVICE TELEPHONIQUE OU AUTRE

- Adresse du siège social: 3 RUE AIT OURIR BD MLY YOUSSEF Casablanca

- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 DHS, il est divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique.

• M SABRI NOUREDDINE  
• total des parts sociales : 1000 parts

- Gérance: M SABRI NOUREDDINE demeurant à LIRAK IMM 16 N° 15 EL OULFA pour une durée illimitée.

- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2020-11-17 sous le N° 754219.

Pour extrait et mention LE GERANT

## 1666 -4C3

STE SALON KOIN DILIGENCE  
SARL AU

1- Suite aux statuts établies le 14/ OCTOBRE/2020 il a été décidé la création de la société :

- Dénomination : STE SALON KOIN DILIGENCE SARL AU

- Capital social : 100 000.00 cent mille dhs divise en mille parts sociales de cent dhs chacun

• ATTRIBUEE A M. BOUJT MUSTAPHA

- La gérance : est assurée par M. BOUJT MUSTAPHA

- Siege social: DERB EL FATH N° 36

EL ALIA MOHAMMEDA

- Objet social : COUFFEUR ET ESTHETIQUE POUR DAMES OU POUR HOMMES ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS ET MATERIELLES DE COUFFEUR ET ESTHETIQUES.

- Patente: 99578946 .RC 26515 A MOHAMMEDA

2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Mohammedia N° 1499 le 10/10/2019.

## 1666 -6C5

FIDALUXE  
CABINET D'AUDIT ET DE CONSEIL  
12, BOULEVARD PRINCE MY ABDELLAH RESIDENCE BAB DOUKKALA  
BLOC « B » 3ÈME ÉTAGE -MARRAKECH-  
FIXE/FAX: +212 524 432172 /  
GSM: +212 6 61 34 20 08  
CABINET.FIDALUXE@GMAIL.COM  
DISTRALINE-S.A.R.L AU  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS (CENT MILLE DIRHAMS)  
SIEGE SOCIAL : PORTES DE MARRAKECH ZONE 16 IMM 52 APPT 19 MARRAKECH.

I-Au terme d'un acte S.S.P en date du 26-10-2020 à Marrakech, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L AU ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale : DISTRALINE

- Forme juridique : S.A.R.L AU  
- Siège sociale PORTES DE MARRAKECH ZONE 16 IMM 52 APPT 19 MARRAKECH

- Objet : - ALIMENTATION GENERALE-IMPORT EXPORT-NEGO-CIANT.

- Capital sociale : 100.000,00 dhs réparti en 1000 parts sociales de 100 DHS chacune souscrites, libérées et attribuées en totalité

• Monsieur Anas BEN-TALEB Titulaire de la C.I.N n°EE423717.

- Gérance : Monsieur Anas BEN-TALEB Gérante de la société pour une durée illimitée

II- Déclaration déposée au Tribunal de Commerce de Marrakech le 13-11-2020 sous le n° 117276 et reçu le n° 108189 Au registre analytique

## 1666 -8C6

CONSTITUTION DE SOCITE

1- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 11/09/2020 il a été constitué une société SARL :

-SIEGE SOCIAL: AMAL 4 RUE 55 N°28 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA

- Dénomination : DOLLARCASH.

- OBJET : TRANSFERT D'ARGENT

- CAPITAL : 100 000 DHS divisé en 1500 parts social de 100 dirhams

• MR LOTFI ABDELALI : 750 parts

• MR ZOUBIR ABDELLATIF: 750 parts

- LES GERANTS: MR LOTFI ABDELALI et MR ZOUBIR ABDELLATIF

- EXERCICE COMPTABLE : du 1ere janvier au 31 décembre de chaque année.

2-Dépôt N°754198 le 16/11/2020. RC N°479913

## 1666 -10C7

AVIS DE MODIFICATION  
DE SOCIETE

STE KHAFFOU LOCATION DES ENGINS SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITE  
AU CAPITAL DE  
1.000.000 ,00 DH  
SIEGE SOCIAL : KSAR  
AACHICH H'SSIYA TINGHIR.  
R.C :278/189

I. Par décision de l'assemblé général extraordinaire (AGE) en date du 17/11/2020 il a été décidé ce que suit

- FORME : Société à responsabilité limitée: (SARL)

- DENOMINATION : STE KHAFFOU LOCATION DES ENGINS SARL

- L'Assemblée générale extraordinaire après avoir délibérée décide d'augmenter le capital social de la société KHAFFOU LOCATION DES ENGINSSARL DE 100.000,00 DH à 1.000.000,00 DH par création de 9000 parts sociales de 100,00 dh chacune souscrites et libérées soit la somme de 900.000,00dhs

Les associées approuvent les statuts refondus de la société dite KHAFFOU

- LOCATION DES ENGINS(SARL), tels que ces statuts libérées ont été établis par acte sous seing privé à TINGHIR.

- DUREE : QUATRE-VINGT-DIX-NEUF(99 ans)

- CAPITAL SOCIAL : 1.000.000 ,00 DH

- LES ASSOCIEES :

1-Mr KHAFFOU M'HAMED : 4000Parts sociales

2-Mr KHAFFOU LHOU : 3000Parts sociales

3-Mr KHAFFOU ALI : 3000Parts sociales

4- Soit au total : 10.000 Parts sociales

- GERANCE : la société sera gérée par Mr KHAFFOU M'HAMED .

- ANNEE SOCIALE : Chaque exercice social à une durée d'une année qui commence le 01 janvier et finit le 31 décembre.

II. Le dépôt légal a été effectué au centre régional d'investissement de MARRAKECH le 2020-11-13 sous le N° M11-20-2204627. Pour extrait et mention le gérant

1666 -12C8

AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE  
ESPACE DRIED FRUITS

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE  
AU CAPITAL DE 100000 DHS  
SIEGE SOCIAL : MARRAKECH,  
NO 2 DERB BELHAJ EL  
KHADIR, EL BAROUDIYIN  
RC : 108339 - MARRAKECH

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-10-20 il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée

- Dénomination: ESPACE DRIED FRUITS

- Objet: la société a pour objet de Négoce, Alimentation générale, Fruits secs, Formation et soutien scolaire.

- Adresse du siège social: MARRAKECH, NO 2 DERB BELHAJ EL KHADIR, EL BAROUDIYIN

- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 dirhams. Il est divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés:

- Les associés:

• Mr ILZI EL MAHJOUB :500 parts

• Mr BOUAALALE RACHID : 500 parts

• Total des parts sociales : 1000 parts

- Gérance: Mr ILZI EL MAHJOUB ET Mr BOUAALALE RACHID CO-GERANT pour une durée illimitée.

- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au centre régional d'investissement de MARRAKECH le 2020-11-13 sous le N° M11-20-2204627.

Pour extrait et mention le gérant

**FLASH-économie**  
**annonce@**  
**flasheconomie.com**

POUR VOS ANNONCES AU

**BULLETIN  
OFFICIEL  
PENSEZ A**

**FLASH ECONOMIE**

**05 22 20 30 31  
06 64 14 26 48**

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## MODIFICATIONS

1668-2M1

AKI 2M SARL-AU  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE  
AU CAPITAL DE 300.000,00  
MAD

SIÈGE SOCIAL : AVENUE  
HASSAN 2 N° 325 QUARTIER  
INDUSTRIEL  
- AGADIR -  
RC N°13395-ICE  
N°00146158000044-IF  
N°6928700  
AVIS DE FUSION  
PROJET DE FUSION-  
ABSORPTION DE LA SOCIETE  
AKI 2M SARL-AU  
PAR LA SOCIETE PARADIS  
PLAGE SARL-AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/11/2020 la société PARADIS PLAGE SARL-AU, société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 25.000 000,00 MAD, dont le siège social est sis à Agadir, IMI OUADDAR KM 28 RTE D'ESSAOUIRA COMMUNE TAMRI, immatriculée au registre de commerce d'Agadir sous le numéro 9267, ICE N° 000087632000057, d'une part, et la société AKI 2M SARL-AU, société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 300.000,00 MAD, dont le siège social est sis à Agadir, AVENUE HASSAN 2 N° 325 QUARTIER INDUSTRIEL, immatriculée au registre de commerce d'Agadir sous le numéro 13395, ICE N°00146158000044, d'autre part, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société AKI 2M SARL-AU par la société PARADIS PLAGE SARL-AU.

I. LES MOTIFS, BUTS ET CONDITIONS DE LA FUSION

La fusion-absorption par la société PARADIS PLAGE SARL-AU de la société AKI 2M SARL-AU, vise à optimiser les performances économiques et renforcer les potentialités financières.

Il s'agit d'une fusion-absorption basée sur une réelle synergie dans les structures, les moyens humains, matériels et financiers et dans la gestion des différents métiers de la promotion immobilière et la réalisation de tous projets touristiques.

Les objectifs de cette fusion-absorption résident dans la complémentarité qui caractérise les deux sociétés en présence, notamment au niveau :

• Du champ d'activité commun,

du capital humain respectif et l'expérience accumulée par leurs ressources humaines ;

- Du potentiel de croissance dans un domaine très concurrentiel ;
- De l'amélioration de la productivité en développant les synergies au niveau opérationnel, commercial et financier.

II. DATE D'ARRETES DES COMPTES UTILISES POUR ETABLIR LES CONDITIONS DE L'OPERATION DE FUSION- DATE D'EFFET ;

Les comptes respectifs des sociétés PARADIS PLAGE SARL-AU et AKI 2M SARL-AU, utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés à la date du 31/12/2019, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées.

Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 des sociétés fusionnées ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des associés respectivement : Pour PARADIS PLAGE SARL-AU, le 17/06/2020 ; Pour AKI 2M SARL-AU, le 17/06/2020.

La fusion sera réalisée avec effet rétroactif au 01/01/2020.

III. LA VALEUR TOTALE DE L'ACTIF APPORTE S'ELEVE A 36 857 845,15 MAD.

IV. LA VALEUR TOTALE DU PASSIF APPORTE S'ELEVE A35 802 709,98 MAD.

V. L'ACTIF NET APPORTE S'ELEVE A 1 055 135,17 MAD, arrondi à 1 056 000,00 MAD, soit 352 MAD par part sociale.

VI. REMUNERATION DES APPORTS – RAPPORT D'ECHANGE

- Le rapport d'échange est de 88 parts sociales de la société PARADIS PLAGE SARL-AU, pour chaque 25 parts sociales de la société AKI 2M SARL-AU.

- La société PARADIS PLAGE SARL-AU, procèdera à une augmentation de son capital, au bénéfice de l'associé unique de la société AKI 2M SARL-AU, d'un montant de 1 056 000,00 MAD.

- La valeur de l'actif net apporté par la société AKI 2M SARL-AU, est égale au montant de l'augmentation du capital social de la société PARADIS PLAGE SARL-AU, par conséquent, la prime de fusion est nulle.

VII. DISSOLUTION DE LA SOCIETE ABSORBEE

La société absorbée AKI 2M SARL-AU se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

La dissolution de la société AKI 2M SARL-AU, du fait de la fusion ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

VIII. PROPRIETE ET JOUSSANCE DE L'ACTIF – TRANSMISSION DU PASSIF

### PASSIF

La société PARADIS PLAGE SARL-AU aura la propriétaire et la jouissance des biens et droits de la société AKI 2M SARL-AU, à compter de la date de réalisation définitive de la fusion, la société PARADIS PLAGE SARL-AU reprendra à sa charge, à la date de réalisation de la fusion, les éléments actifs et passifs composant le patrimoine de la société AKI 2M SARL-AU, tels qu'ils existeront à cette date (en ce compris ceux qui auraient été omis, soit au sein des présentes, soit dans la comptabilité de la société AKI 2M SARL-AU).

### IX. REALISATION DE LA FUSION ET CONDITIONS SUSPENSIVES

La réalisation définitive de la fusion ainsi que la dissolution de la société AKI 2M SARL-AU qui en résulte, sont soumises à la réalisation des conditions suspensives suivantes :

- Approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société PARADIS PLAGE SARL-AU ;
- Approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société AKI 2M SARL-AU.

Le dépôt légal de ce projet de fusion a été effectué pour la société AKI 2M SARL-AU au greffe du Tribunal de Commerce d'Agadir. Pour extrait et mention

1668-3M2

PARADIS PLAGE SARL-AU  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE  
AU CAPITAL DE 25.000 000,00  
MAD

SIÈGE SOCIAL : IMI OUADDAR  
KM 28 RTE D'ESSAOUIRA  
COMMUNE TAMRI

- AGADIR -

RCN°9267- IF N° 6927210- ICE

N° 000087632000057

AVIS DE FUSION  
PROJET DE FUSION-  
ABSORPTION DE LA  
SOCIETE AKI 2M SARL-AU  
PAR LA SOCIETE PARADIS  
PLAGE SARL-AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/11/2020 la société PARADIS PLAGE SARL-AU, société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 25.000 000,00 MAD, dont le siège social est sis à Agadir, IMI OUADDAR KM 28 RTE D'ESSAOUIRA COMMUNE TAMRI, immatriculée au registre de commerce d'Agadir sous le numéro 9267, ICE N° 000087632000057, d'une part, et

V. L'ACTIF NET APPORTE S'ELEVE A 1 055 135,17 MAD, arrondi à 1 056 000,00 MAD, soit 352 MAD par part sociale.

VI. REMUNERATION DES APPORTS – RAPPORT D'ECHANGE

- Le rapport d'échange est de 88 parts sociales de la société PARADIS PLAGE SARL-AU, pour chaque 25 parts sociales de la société AKI 2M SARL-AU.

- La société PARADIS PLAGE SARL-AU, procèdera à une augmentation de son capital, au bénéfice de l'associé unique de la société AKI 2M SARL-AU, d'un montant de 1 056 000,00 MAD.

- La valeur de l'actif net apporté par la société AKI 2M SARL-AU, est égale au montant de l'augmentation du capital social de la société PARADIS PLAGE SARL-AU, par conséquent, la prime de fusion est nulle.

### VII. DISSOLUTION DE LA SOCIETE ABSORBEE

La société absorbée AKI 2M SARL-AU se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

La dissolution de la société AKI 2M SARL-AU, du fait de la fusion ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

IX. REALISATION DE LA FUSION ET CONDITIONS SUSPENSIVES

La réalisation définitive de la fusion ainsi que la dissolution de la société AKI 2M SARL-AU qui en résulte, sont soumises à la réalisation des conditions suspensives suivantes :

- Approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société PARADIS PLAGE SARL-AU ;
- Approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société AKI 2M SARL-AU.

- La valeur de l'actif net apporté par la société PARADIS PLAGE SARL-AU, procèdera à une augmentation de son capital, au bénéfice de l'associé unique de la société AKI 2M SARL-AU, d'un montant de 1 056 000,00 MAD.

- La valeur de l'actif net apporté par la société AKI 2M SARL-AU, est égale au montant de l'augmentation du capital social de la société PARADIS PLAGE SARL-AU, par conséquent, la prime de fusion est nulle.

X. PROPRIETE ET JOUSSANCE DE L'ACTIF – TRANSMISSION DU PASSIF

La société absorbée AKI 2M SARL-AU se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

La dissolution de la société AKI 2M SARL-AU, du fait de la fusion ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

### XI. DISSOLUTION DE LA SOCIETE ABSORBEE

La société absorbée AKI 2M SARL-AU se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

La dissolution de la société AKI 2M SARL-AU, du fait de la fusion ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

d'Agadir.

Pour extrait et mention

1668-5M3

**TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL D'UNE SOCIETE ANONYME (S.A)**  
NORSUDEX

En vertu des décisions des actionnaires en date du 18/02/2020, il a été décidé ce qui suit :  
Transfert du siège social  
Le siège social de la dite société a été transféré de l'ancienne adresse « Atlantide » 70 RUE DES SALINS-QUARTIER OASIS-CASABLANCA, à la nouvelle adresse : « Rue Ibnou Al Mouataz – Résidence le Joyau 2 étage 1 appart n°2 Belvédère - Casablanca  
Modification corrélative des statuts.

En raison des décisions qui précèdent, l'assemblée des actionnaires décide de modifier l'article, 4 des statuts de la société (SIEGE SOCIAL), et d'adopter les statuts mis à jour.

**DEPOT LEGAL :** Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 24/11/2020 sous le n° 754916, RC n° 410953.

1668-6M4

**JASCO « SARL»**  
DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 05/11/2020 les associés de la Société « JASCO SARL », société à responsabilité limitée au capital de 4.000.000,00 dh dont le siège social est situé à ANGLE BD ABDELLATIF BENKADOUR ET RUE AHMED CHARCI CASABLANCA  
Ont décidé de dissoudre la société par anticipation, de nommer Mr. AL ARREFY MELIH ABDULLAH M et Mme. KHADIJA GUIZAL en Qualité des liquidateurs et de fixer le siège de la liquidation à ANGLE BD ABDEL LATIF BENKKADOUR ET RUE AHMED CHARCI - CASA  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 24/11/2020 Sous le numéro dépôt légal 754969.

1668-10M5

DÉNOMINATION: AFRAH TIFLET ACHBAROU SARL AU

**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION, CHANGEMENT D'OBJET SOCIAL COMPLEXE COMMERCIAL HAY RACHAD TIFLET AU CAPITAL DE 500000 DHS RC 27829**

I-Par décision de l'assemblée Générale Extraordinaire (AGE) , en date du 2020-11-12 il a été décidé ce qui suit :  
-Le changement de la dénomination sociale par : SUPERMARCHÉ ACHBAROU  
- L'extension de l'objet social par,supermarché  
2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal d'instance de KHEMISSET le 2020-11-25 sous le N° 1256.

1668-11M6

**AMSO FISHERIES AVIS DECESSION DES PARTS SOCIALES DÉMISSION ET NOMINATION DU GÉRANT ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS QUITUS AU GÉRANT**

I. Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 09 Juillet 2020, l'associé unique de la société «AMSO FISHERIES» société à responsabilité limitée au capital de 300.000 DH, a décidé ce qui suit :

1. Cession de TROIS MILLE(3.000) parts sociales intervenues entre Monsieur Mohamed Amine MAAOUNI et Monsieur Mohamed AGNABER.

2. Démission de Monsieur Mohamed Amine MAAOUNI de ses fonctions du gérant à compter de ce jour ;

3. Nomination d'un gérant unique :

-Monsieur Mohamed AGNABER, de nationalité Marocaine, né le 18 Juillet 1987, demeurant à Mohammedia, Diyar Al Mansour, Imm 135 N° 19, Ain Harouda, titulaire de la CNI N° BJ367109.  
4.Adoption des nouveaux statuts ;

II.Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Première Instance de Laâyoune en date du 23 Novembre 2020,sous le numéro 2828/2020et la déclaration modificative a été déposée au même greffe.  
Pour extrait et mention  
AMSO FISHERIES SARL AU

1668-12M7

**STE TAMDA IDEAL SARL SOCIETÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS DOUAR EL ATTARA AIT M'HAMED - AZILAL RC : 4125**

Au terme du procès-verbal de l'assemblée général extraordinaire en date du 10/11/2020 il a été décidé :

La cession de la Moitié des parts sociales soit 500 parts de MR NIMDIANE LAHCEN qu'il possède dans la STE TAMDA IDEAL SARL au profit de MR FADIL IDIR Ainsi la nouvelle répartition du capital social se représente comme suit :

MR FADIL IDIR :500 Parts  
MR NIMDIANE SAID:500 Parts  
Soit un total de mille Parts=1.000 Parts

Intégrer le nouveau associé savoir MR FADIL IDIR.

Nomination des MRFADIL IDIR  
Ren qualité de GERANT et ASSOCIE de la STE TAMDA IDEAL SARL pour une durée illimitée.

Modification des articles : 6 - 7 et 14 des statuts.

Adopter les statuts refondus.  
Par conséquent l'activité de la STE TAMDA IDEAL SARL reste inchangée.

• le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de 1er instance d'AZILAL le 24/11/2020 sous le n° 331/2020.

1668-13M8

**DISSOLUTION ANTICIPEE DÉNOMINATION SOCIALE : SUPER TIF. FORME : SARL.**

**SIEGE SOCIAL : 2 AV YOUSSEF BEN TACHAFINE HAY MABROUKA TIFLET.**  
**CAPITAL SOCIAL : 100000 DHS.**  
**NUMÉRO R.C : 353 R.C TIFLET.**

I- Par décision en date du 2020-11-23, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 2020-11-23 et sa mise en liquidation amiable. AGOULIF SAAD demeurant HAY DALIA N°505 TIFLET a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au N° 2 AV YOUSSEF BEN TACHAFINE HAY MABROUKA TIFLET, au même titre que l'adresse de correspondance.

II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d'Instance de TIFLET le 2020-11-26 sous le N° 221.

1668-16M9

**PRO PALMERIAES.A.R.L**  
**LOT. ARSET LEKBIR ANGLE RUE N°6**  
**& RUE ATTABARI – CASABLANCA**  
**R.C N°106963**  
**DISSOLUTION ANTICIPÉE**

L'assemblée générale des associés en date du 23 octobre 2020 a :

Constaté la dissolution anticipée de la société

Nommé Mr M'Barek BOUNAR et Mr Allal OUDRHIRI SAFIANI en qualité de liquidateurs

Fixé le siège de liquidation à Casablanca, Lot. Arset Lekbir Angle Rue n°6 & Rue Attabari – Casablanca

Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 25 novembre 2020 sous le n°755142

1667 -1M1

**BACHIR EL JOUAIDI EXPERT COMPTABLE**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES 4 RUE BUZANCY BELVEDERE**  
**CASABLANCA**  
**TEL 05.22.24.82.51 &**  
**05.22.40.31.36 &**  
**05.22.24.91.96**  
**FAX 05.22.40.14.21 -**  
**PORT.06.61.14.16.56**  
**EMAIL : ELJOUAIDIB@ MENARA.MA**

**COMPAGNIE MAROCAINE DE COMMERCE ET DES AFFAIRES - CMDCA**

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE**  
**AU CAPITAL DE 100.0000 DIRHAMS**

**SIEGE SOCIAL À CASABLANCA, RUE SOUMAYA RESIDENCE SHEHERAZAD3 N° 22 PALMIERS R. C. 389799**

**IDENT. FISC. 24932220**  
**DISSOLUTION ANTICIPEE**

I – Par décision extraordinaire de l'associé unique en date du 11/11/2020, il a été décidé :

- La dissolution de la société par anticipation pour la non réalisation des objectifs d'affaires, avec date d'effet le 30 OCTOBRE 2020 et me nomme liquidateur de la

société. La liquidation se fera au siège de la société

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca. Le 24/11/2020 Sous le N° 754924  
POUR EXTRAIT ET MENTION

**FLASH-économie**

**28, Av des FAR**  
**CASABLANCA**

**Directeur de la**  
**Publication :**  
Majid FATHI

**Équipe de**  
**Publication :**

Kawtar HAJOUR

Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE

Kenza FATHI

Rayan FATHI

Imane

ELOUAKOUDI  
Latifa

ZAKHOUKH

**Tel:**

**05 22 20 30 31**

**06 64 14 26 48**

**05 22 47 37 74**

**Fax:**

**05 22 27 71 81**

**Email :**

annonce@  
flasheconomie.com

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## MODIFICATIONS

1668-17M10

YOUR SPACE IMMO  
CAPITAL 100.000,00 DHS  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE  
SIEGE SOCIAL :  
20 BD YACOUB  
EL MANSOUR CASABLANCA  
RC N° 374501 – ICE  
00191354900063 - IF  
20775030  
AVIS DE PROJET DE FUSION

Aux termes d'un projet de traité de fusion en date du 19 novembre 2020, les sociétés : DARALID LUXURY SARL, société à responsabilité limitée au capital de 490 000 000,00 MAD, dont le siège social est sis à Casablanca, Rue Soumaya Résidence SHAHRAZADE 3 ETG 5 N°22 PLAMIER, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 472 621. D'UNE PART, ET YOUR SPACE IMMO SARL, société à responsabilité limitée au capital de 10 550 000,00 MAD, dont le siège social est sis à Casablanca, 20 BD YACOUB EL MANSOUR, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 374501.

D'AUTRE PART, Ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société YOUR SPACE IMMO SARL par la société DARALID LUXURY SARL.

Les modalités sont les suivantes : 1° Les motifs de la fusion : La fusion par voie d'absorption de la société « YOUR SPACE IMMO SARL » par la société « DARALID LUXURY SARL » s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures juridiques du groupe ALID dont les sociétés participantes à l'opération de fusion font parties. Elle devrait permettre de réduire ou de mieux contrôler les coûts du groupe.

2° Date d'effet de la fusion : Les Parties précisent que la présente fusion aura comme date d'effet la date de la dernière assemblée générale ayant approuvée l'opération de fusion des sociétés participantes.

3°- Apports à transférer par la société absorbée :

-Apport de la société YOUR SPACE IMMO SARL :

Le montant total de l'actif de la société « YOUR SPACE IMMO SARL » tel qu'il ressort des comptes au 31 octobre 2020 dont le transfert

est prévu à la société « DARALID LUXURY SARL » est de 10 550 000,00 MAD.

Aucun élément de passif ne figure, à la date d'arrêté des comptes, sur la situation comptable de la société « YOUR SPACE IMMO SARL » tel qu'il ressort des comptes au 31 octobre 2020. Soit un apport net de 10 550 000,00 MAD (DIX MILLIONS CINQ CENTS CINQUANTE MILLE DIRHAMS).

5°- Rapport d'échange : Le rapport d'échange est déterminé en fonction des valeurs des sociétés participantes à l'opération de fusion. Pour chaque part sociale de la société absorbée, la société absorbante devra émettre une part sociale nouvelle lors de son augmentation de capital.

6°- Montant du boni de fusion : Aucun boni de fusion ni prime d'émission n'est prévus dans le cadre de cette opération de fusion.

7° Dissolution des sociétés absorbées : La société absorbée YOUR SPACE IMMO SARL sera dissoute de plein droit dès que la fusion aura été approuvée par les Assemblées Générales Extraordinaires des sociétés participantes à l'opération de fusion, sans qu'il y ait eu lieu de procéder à quelque opération de liquidation que ce soit.

8° Dépôt du projet de fusion : Le projet de fusion est déposé au Greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 26 novembre 2020 sous le numéro 755251.

1668-18M11

DARALID LUXURY SARL  
CAPITAL 490.000.000,00 MAD  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE  
SIEGE SOCIAL :  
RUE SOUMAYA  
RESIDENCE SHAHRAZADE 3,  
ETG 5 N°22 PALMIERS  
CASABLANCA  
RC N° 472 621  
AVIS DE PROJET DE FUSION

Aux termes d'un projet de traité de fusion en date du 19 novembre 2020, les sociétés : DARALID LUXURY SARL, société à responsabilité limitée au capital

## FLASH-économie

Email :

annonce@

[flasheconomie.com](http://flasheconomie.com)

de 490 000 000,00 MAD, dont le siège social est sis à Casablanca, Rue Soumaya Résidence SHAHRAZADE 3 ETG 5 N°22 PLAMIER, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 472 621.

D'UNE PART, ET YOUR SPACE IMMO SARL, société à responsabilité limitée au capital de 10 550 000,00 MAD, dont le siège social est sis à Casablanca, 20 BD YACOUB EL MANSOUR, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 374501.

D'AUTRE PART, Ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société YOUR SPACE IMMO SARL par la société DARALID LUXURY SARL.

Les modalités sont les suivantes : 1° Les motifs de la fusion : La fusion par voie d'absorption de la société « YOUR SPACE IMMO SARL » par la société « DARALID LUXURY SARL » s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures juridiques du groupe ALID dont les sociétés participantes à l'opération de fusion font parties.

Elle devrait permettre de réduire ou de mieux contrôler les coûts du groupe.

2° Date d'effet de la fusion : Les Parties précisent que la présente fusion aura comme date d'effet la date de la dernière assemblée générale ayant approuvée l'opération de fusion des sociétés participantes.

3°- Apports à transférer par la société absorbée :

-Apport de la société YOUR SPACE IMMO SARL :

Le montant total de l'actif de la société « YOUR SPACE IMMO SARL » tel qu'il ressort des comptes au 31 octobre 2020 dont le transfert est prévu à la société « DARALID LUXURY SARL » est de 10 550 000,00 MAD.

Aucun élément de passif ne figure, à la date d'arrêté des comptes, sur la situation comptable de la société « YOUR SPACE IMMO SARL » tel qu'il ressort des comptes au 31 octobre 2020. Soit un apport net de 10 550 000,00 MAD (DIX MILLIONS CINQ CENTS CINQUANTE MILLE DIRHAMS).

5°- Rapport d'échange : Le rapport d'échange est déterminé en fonction des valeurs des sociétés participantes à l'opération de fusion. Pour chaque part sociale de la société absorbée, la société absorbante devra émettre une part sociale nouvelle lors de son augmentation de capital.

6°- Montant du boni de fusion : Aucun boni de fusion ni prime d'émission n'est prévus dans le cadre de cette opération de fusion.

7° Dissolution des sociétés absorbées : La société absorbée YOUR SPACE IMMO SARL sera dissoute de plein droit dès que la fusion aura été approuvée par les Assemblées Générales Extraordinaires des sociétés participantes à l'opération de fusion, sans qu'il y ait eu lieu de procéder à quelque opération de liquidation que ce soit.

8° Dépôt du projet de fusion : Le projet de fusion est déposé au Greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 26 novembre 2020 sous le numéro 755251.

1668-23M12

KGLG « SARL.AU »  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE AASSOCIE UNIQUE  
SIEGE SOCIAL : COMMUNE  
SIDI EL MEKKI .ROUTE  
ZAOUIATE SIDI EL MEKKI .  
BERRCHID  
AVIS DE MODIFICATION

AUX TERMES D'UN ACTE EN DATE DU 16/06/2020, IL ETE ETA BLI LE PROCES VERBAL DE L'assemblée générale extraordinaire De la Ste KGLG SARL AU. ELE A DECIDE CE QUE SUIT :

### ORDRE DU JOUR

1°) Augmentation du capital par incorporation du compte courant de 5 400 000.00 dhs

2°) Nouvelle répartition du capital sociale

2°) Mise à jour des statuts.

### PRESIDENCE

L'assemblée est présidée par Mr. YE JIANNENG gérant unique de la société.

### SEANCE

Diverses observations sont échangées et personnes ne demandant plus la parole, l'assemblée

met successivement aux voix la résolution suivante :

PREMIERE RESOLUTION : AUGMENTATION DU CAPITAL

L'assemblé général extraordinaire décide d'augmenter le capital de la société 5 400 000.00 , pour l'emporter 5 500 000.00 dhs , par l'incorporation du compte courant associe .

DEUXIEME REPARTITION DU CAPITAL :REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL :

Mr. YE JIANNENG :55000 part sociale.

DEUXIEME REPARTITION DU CAPITAL :MISE A JOUR DES STA

TUTS.

L'assemblé général extraordinaire décide de mettre à jour les statuts

7-LE DEPOT LEGALE : IL A ETE EFFECTUE AU TRIBUNAL de 1 instance de berrchidRC N° 11983DEPOT SOUS N°1273/20

1634 -1M1

STE « NAMOJA » SARL AU  
AU CAPITAL SOCIAL  
DE 100.000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL : OUJDA, HAY  
EL WAHDA RTE TAZA RUE  
NOSH N°22

1- Suivant PV décision du 05/10/2020 à OUJDA, L'associé unique :

- Transfert de siège social à OUJDA, ROUTE TAZA PLACE 3 MARS IMM N°2 BLOC B.

- Harmonisation des statuts.

2- DÉPÔT LÉGAL : est effectué au secrétariat Greffe du Tribunal de commerce OUJDA sous RC N°34339 le 23/07/2020 sous n°1548 de dépôt.

1634 -2M2

SOCIETE CIMAGIR  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE (SARL).  
CAPITAL DE : 2.000.000,00  
SIEGE SOCIAL : 932 LOT AL  
MASSAR QARTIER  
INDUSTRIEL ROUTE DE SAFI  
KM 5 MARRAKECH  
R.C.N° :17815 - MARRAKECH  
CESSION DES PARTS  
SOCIALES

I. L'assemblée générale extraordinaire en date du 10 Aout 2020 les associés de la société CIMAGIR au capital de 2.000.000,00 ont décidé ce qui suit :

- Cession de part : Mr Youssef SADEQ cède 4000 parts sociales à : Mr M'hamed SADIK

- Accepter la démission de M. YOUSSEF SADEQ de son poste de

**Publier votre**

**annonces**

**légale sur**

**notre site web**

**[flasheconomie.com](http://flasheconomie.com)**

cogérante et lui donne quitus définitif et sans réserve pendant sa période de gestion.

- LA NOUVELLE REPARTITION DU CAPITAL EST LA SUIVANTE :

- M.M'hamed SADIK : 10.000 Parts
- M. Mohamed ACHAOR : 8000 Parts
- M. Fahd ACHAOR : 2000 Parts
- Total : 20.000 Parts
- Modification des articles 6 et 7 des statuts.

- L'harmonisation des statuts de la société en produisant des statuts refondus.

II. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce Marrakech le 23/09/2020 sous le N° 115691

Pour extrait et mention  
LE GERANT

1634 -6M3

ALEXIA BUSINESS CENTER  
SIÈGE SOCIAL : 61 AV LALLA  
YACOUT N°16 4IEME ETAGE  
N°16 CASABLANCA  
TÉL/FAX : 0522.30.20.89  
0522.30.48.00 GSM  
:06.61.60.95.62  
« CHOUIKY CONSTRUCTION»

1- Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 Septembre 2020, il a été décidé :

- Cession de 2 500 parts sociales détenues par Mr BAHADDOU ABDERRAHIM au sein de « CHOUIKY CONSTRUCTION », à Madame BOUCHRA HILAL au prix de Cent (100) Dirhams pour chaque part sociale soit un prix de cession total de Deux Cent Cinquante Mille Dirhams (250 000.00);
- Démission de Monsieur BAHADDOU ABDERRAHIM de ses fonctions de Gérant et Nomination de Madame BOUCHRA HILAL Gérante Unique de la société pour une durée illimitée.
- Mise à jour des statuts ;
- 2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02/10/2020 sous le Numéro 748322.

1634 -7M4

MET AUTO « SARL »  
DISSOLUTION ANTICIPEE

1- Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 07/09/2020 l'associé de la Société « MET AUTO SARL », société à responsabilité limitée Associé unique au capital de 10.000,00 dh dont le siège social est situé à 03 RUE AIT OURIR BD MLY YOUSSEF, CASABLANCA ont décidé de dissoudre la société par anticipation, de nommer

• Mr. KARIM BOUCHAIB en Qualité de liquidateur et de fixer le siège de la liquidation à 03 RUE AIT OURIR BD MLY YOUSSEF –

CASA

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02/10/2020 Sous le numéro dépôt légal 748371.

1634 -8M5

CLINIQUES DES ANGES SARL  
BOULEVARD MOHAMED  
ZAFZAF SIDI MOUMEN EL  
BERNOUSSI

1/ Aux termes d'un acte notarié daté du 06/07/2020 De La Ste CLINIQUES DES ANGES Au Capital De 500.000 ,00 Dhs Dont Le Siege Boulevard Mohamed Zafzaf Sidi Moumen El Bernoussi Casablanca A Approuve :

- La démission de Mme Nazha GUENNOUNI ASSIMI de sa qualité de gérante, et nomination de Mr Abdelfattah ZAKARIAA en qualité de gérant et aura la signature sociale pour une durée illimitée.
- La Mise A Jour Des Statuts.
- 2/ Le Dépôt Légal A Été Effectué Au Greffe Du Tribunal De Commerce De Casablanca Le 01/10/2020 Sous Le N° 748095.  
POUR EXTRAIT ET MENTION

1634 -9M6

ALLIANCE VOYAGES SARL AU  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE

1- Suite à un acte SSP DU 07/09/2020 la société ALLIANCE VOYAGES SARL AU à décide ce qui suit :

- EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL AU TRANSPORT DU PERSONNEL .
- 2- Le dépôt légal au tribunal de commerce de casa sous le numéro 748297 le 02 OCTOBRE 2020.

1634 -13M7

ALEXIA BUSINESS CENTER  
SIÈGE SOCIAL : 61 AV LALLA  
YACOUT N°16 4IEME ETAGE  
N°16 CASABLANCA  
TÉL/FAX : 0522.30.20.89  
0522.30.48.00 GSM  
:06.61.60.95.62  
« DATA KNOWLEDGE « D.K »»

1- Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 Septembre 2020, il a été décidé :

- Cession de 1 000 parts sociales détenues par Mr ALAOUI-ISMAILI MOULAY AHMED et Mr AICH EL MAHDIAU sein de « DATA KNOWLEDGE », à Monsieur BAHADDOU ABDERRAHIM au prix de Cent (100) Dirhams pour chaque part sociale soit un prix de cession total de DIX Mille Dirhams (100 000.00);
- Transformation de la forme Juridique du SARLàSARL AU.
- Démission de Mr ALAOUI-ISMAILI

LI MOULAY AHMED et Mr AICH EL MAHDI de leurs fonctions de Gérants et Nomination de Monsieur BAHADDOU ABDERRAHIM Gérant Unique de la société pour une durée illimitée.

- Mise à jour des statuts ;
- 2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02/10/2020 sous le Numéro 7483754.

1634 -14M8

ALEXIA BUSINESS CENTER  
SIÈGE SOCIAL : 61 AV LALLA  
YACOUT N°16 4IEME ETAGE  
N°16 CASABLANCA  
TÉL/FAX : 0522.30.20.89  
0522.30.48.00 GSM  
:06.61.60.95.62  
« FIYACO SARL AU»

1- Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 Septembre 2020, il a été décidé :

- Cession de 100 parts sociales détenues par Mr YAZRHI MOUNIR ANAS au sein de « FIYACO SARL AU », à Monsieur BAHADDOU ABDERRAHIM au prix de Cent (100) Dirhams pour chaque part sociale soit un prix de cession total de DIX Mille Dirhams (10 000.00);
- Démission de Monsieur Mr YAZRHI MOUNIR ANAS de ses fonctions de Gérant et Nomination de Monsieur BAHADDOU ABDERRAHIM Gérant Unique de la société pour une durée illimitée.
- Mise à jour des statuts ;
- 2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02/10/2020 sous le Numéro 748375.

1634 -15M9

AUBART ABERGEL ET  
ASSOCIES  
AUDIT ET CONSEIL  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX  
COMPTE  
14 BOULEVARD DE PARIS,  
2ÈME ETAGE  
N° 21 - CASABLANCA  
TEL : +212 5 22 48 70 21  
22 / 23  
INDIANA SOCIÉTÉ CIVILE  
IMMOBILIÈRE  
DISSOLUTION ANTICIPEE DE  
LA SOCIETE

1- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 Janvier 2013, de INDIANA SCI au capital de 1.000,00 Dhs, dont le siège social est fixé au 53 Avenue Prince Moulay Abdellah 3ème étage Tanger, immatriculée au RC Tanger N° 1037 a décidé :

- La dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation

amiable ;

- Le siège de la liquidation est fixé au 53, Avenue Prince Moulay Abdellah 3ème étage Tanger ;
- La nomination en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation : Madame Cécile Agnès Yolande LERUSTE de nationalité Française née le 04/09/1966 à Boulogne-Billancourt. Demeurant au 37 boulevard Suchet 75016 Paris France, titulaire du passeport N° 11AP91176.

Il- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Tanger le 1er octobre 2020 sous le numéro 234352.

1634 -17M10

CENTRALE EQUIPEMENT  
CARROSSERIE INDUSTRIELLE  
S.A..

KM 10400, ROUTE DE RABAT  
SIDI BERNOUSSI  
CASABLANCA  
R.C N° 399663  
DÉMISSION/NOMINATION  
D'ADMINISTRATEURS

1- L'assemblée générale ordinaire en date du 22 juin 2020 a :

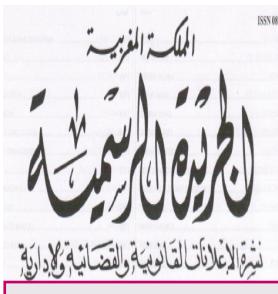
- Constaté la démission de Mr Hatim BEN AHMED et Mr Saad BEN-DIDI en leur qualité d'administrateurs
- Renouvelé le mandat des administrateurs en fonction
- Nommé en qualité de nouveaux administrateurs :
- La société « MC Team LTD », représentée par Mr Saad BENDIDI
- La société « MC II Trailers LTD », représentée par Mr Hatim BEN AHMED
- 2- Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 05 octobre 2020 sous le n°748489

1633 -10M3

MOURJANE BOUCHAIB  
FORMATION & CONSEIL  
AU CAPITAL DE 10000  
SIEGE SOCIAL : RUE AIN  
OULMES RESIDENCE  
HAMMOURABI 01  
BOURGOGNE CASA  
RC :385593

I- L'associé unique Mourjane Bouchaib a décidé en assemblée générale extraordinaire du 20/07/2020 Ce qui suit :

- 1. Fin de fonction du gérant
- 2. Dissolution anticipée de la société
- 3. Nomination du liquidateur de la société
- 4. Désignation du lieu de liquidation
- 5. Pouvoir à donner
- II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 02/10/2020 Sous N°748312.



## FLASH-économie

### 28, Av des FAR CASABLANCA

**Directeur de la Publication :**  
Majid FATHI

**Équipe de Publication :**

Kawtar HAJOUR  
Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE  
Kenza FATHI  
Rayan FATHI

Imane  
ELOUAKOUDI  
Latifa  
ZAKHOUKH

**Tel:**  
**05 22 20 30 31**  
**06 64 14 26 48**  
**05 22 47 37 74**

**Fax:**  
**05 22 27 71 81**

**Email :**  
annonce@  
flasheconomie.com

# FLASH Économie

vous accompagnent  
dans vos publications  
d'annonces légales au

## Bulletin Officiel

(2018 مارس 21 - 1439 جمادى 3)

السنة السابعة بعد المائة - عدد 5499

ISSN 0851 - 1225

# المملكة المغربية

# جريدة الرسمية

## نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والدارية

ثمن النسخة : 10 دراهم

بيان النشرات	تعريفة الاشتراك			
	في الخارج		في المغرب	
	سنة	ستة أشهر	سنة	ستة أشهر
النشرة العامة .....	400 درهم	250 درهما		
نشرة مداولات مجلس التواب .....	200 درهم	-		
نشرة مداولات مجلس المستشارين .....	200 درهم	-		

يطلب الاشتراك من المطبعة الرسمية  
الرباط - شالة  
الهاتف : 0537.76.50.25 - 0537.76.50.24  
0537.76.54.13  
الحساب رقم : 310 810 1014029004423101 33  
المفتوح بالغريبة الإقليمية بـالرباط

## FLASH Économie

28, Av De L' Armée Royale  
Casablanca, 20100 , Maroc

Tél : +212 5 22 20 30 31

Fax : +212 5 22 27 71 81

Port : +212 6 64 14 26 48

E-mail :

annonce@flasheconomie.com

### CERTIFÉ L'INSERTION DE L'ANNONCE LÉGALE

Numéro :

Page :

Enregistré à Casablanca le:

Folio :

Case :

Signature et Cachet